

## L'église de Burdinne

J-P. Boland

La représentation la plus ancienne de l'église se trouve bien sûr sur la gouache réalisée en 1604 pour l'album de Croy.

Cette vue nous montre une église à chevet plat, une nef de trois travées et un clocher avec une flèche



Les dames chanoinesses étaient propriétaires de l'église et en payaient les frais d'entretien, notamment le 6 avril 1626, où Guillaume Liber, pasteur du lieu, atteste que *la flèche de l'église et la nef ont été rétablies au dépens du chapitre d'Andenne* et le 20 juillet 1641, où Gérard de Moiricy, doyen d'Andenne, signale plusieurs réparations faites en l'église de Burdinne.

Différents entretiens et réparations furent encore effectués au fil des ans, notamment

en 1648 : nouvelle flèche

en 1660 : bas-côtés et parvis (travaux payés par le curé, le mambour (Révérend Hamer-trésorier), les habitants, le seigneur de l'époque Philippe d'Auvin, le seigneur de Fumal, propriétaire de la ferme de la Grosse Tour)

en 1710 : travaux de vitrerie et menuiserie

La nef a été érigée par les religieuses d'Andenne en 1711.

En 1766 : travaux de réparation de la vieille tour

Cette tour a été reconstruite en briques (prélevées dans le pré situé en face de la ferme des Dames) et en calcaire en 1777 avec l'aide financière des paroissiens, suivant les plans de F.J. Souvet, entrepreneur local et suite aux nombreuses lettres de réclamation du curé de l'époque,

J.J. Bottin, qui écrivait que « la vieille église risque de crouler d'un jour à l'autre et de menacer le peuple qui l'habite ».

Citons parmi les artisans ayant participé à ces travaux, le « maître bricteux » Henri Joachim, les tailleurs de pierre Georges Barbeau, Etienne Polet et Jacques Hansette, le maître maçon Jean-Joseph Cousin, les menuisiers Jean-Joseph Laffut et Auguste La Chapelle, le ferrailleur Jean-Louis Delisée, l'ardoisier Marie-Joseph Noël, le vitrier Joseph Hanesse, le serrurier Théodore Simon, le maréchal François Mortier, le plafonneur Jean Joulet, le paveur Lambert Giot ainsi que de nombreux ouvriers.

Etat. des journées employées par Jean Joseph Cousin  
 maître maçon et ses ouvriers tant pour démolir que  
 pour rebatis une neuve tour et les deux murailles de  
la naye de l'église de Gurdinne l'an 1777.

Etat. des journées employées par Jean Joseph Cousin  
 maître maçon et ses ouvriers tant pour démolir que  
 pour rebatis une neuve tour et les deux murailles de  
la naye de l'église de Gurdinne l'an 1777.

prime: Jean Joseph Cousin 103 journées			
a deux escalins 72 florins 2 sols	72	2	0
Ferdinand Latour 75 journées			
a 2 escalins.	52	10	0
George Deloge 33 journées a			
2 escalins.	23	2	0
arnold melon 48 journées a			
2 escalins.	54	12	0
Joseph melon 48 journées a			
14 sols.	54	12	0
Lambert Laloux 69 jours et un quart			
a 14 sols.	47	1	12
Daniel Lafavre 65 jours et demi			
a 14 sols.	45	17	0
Jean François Cousin 26 jours 3/4			
a 14 sols.	18	14	12
Martin Médat 40 jours a 2 escalins.	35	0	0
Noël Cousin 21 journées a trois quarts			
a 14 sols.	15	4	12
	<u>418</u>	<u>15</u>	<u>12</u>

Les travaux durèrent jusqu'en 1780.

C'est également à cette époque (1785), que les pierres tombales qui se trouvaient dans le chœur, comme cela se pratiquait pour les notables des lieux, ont été déplacées dans le porche.

Plus ancien, le chœur gothique classé, construit complètement en moellons de calcaire date des 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> siècles. Il présente de belles baies ogivales. Certaines d'entre elles conservent encore un réseau décoratif de pierres sculptées que l'on dénomme le remplage.

Au 19<sup>e</sup> siècle, beaucoup de monde passait par l'église de Burdinne, ce qui explique sans doute les projets qui existaient à l'époque pour l'agrandissement du bâtiment.

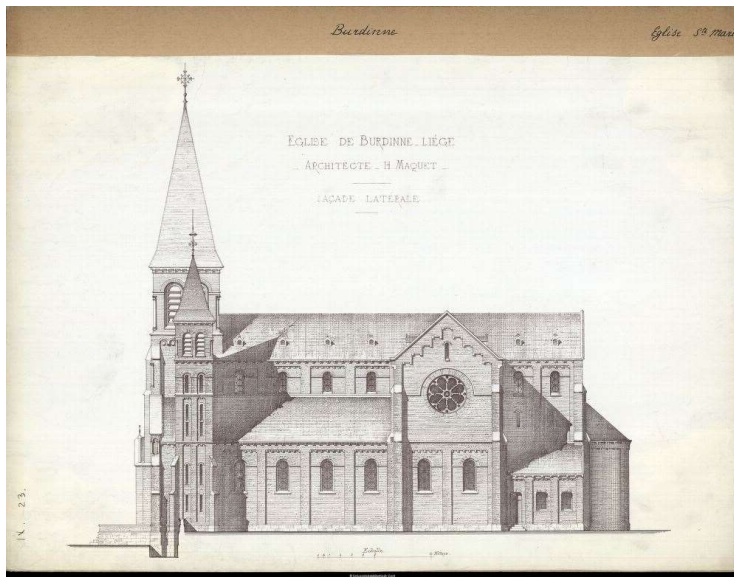
En 1870, le conseil communal présidé par Mr. Podor, en l'absence de Mr. Fraipont, et les échevins A. Bacquelaine, G. Sacré, D. Chavée, P. Dubois, et le secrétaire Jamart, rédige un procès-verbal et écrit notamment : *« il est jugé indispensable d'aviser au moyen de construire une nouvelle église, l'ancienne étant insuffisante pour contenir les fidèles qui assistent aux offices. Les murs sont lézardés en plusieurs endroits et la toiture est en très mauvais état »*

Plusieurs architectes sont contactés, dont Maquet de Bruxelles et Blandot de Huy. Maquet est choisi, et son devis se monte à 77.480 Frs, sur lequel la commune serait prête à intervenir pour 40.000 Frs et Mme Douxchamps, une aide de 10.000 Frs. (Elle retirera son aide un peu plus tard et la commune augmentera ses subsides à 50.000 Frs).

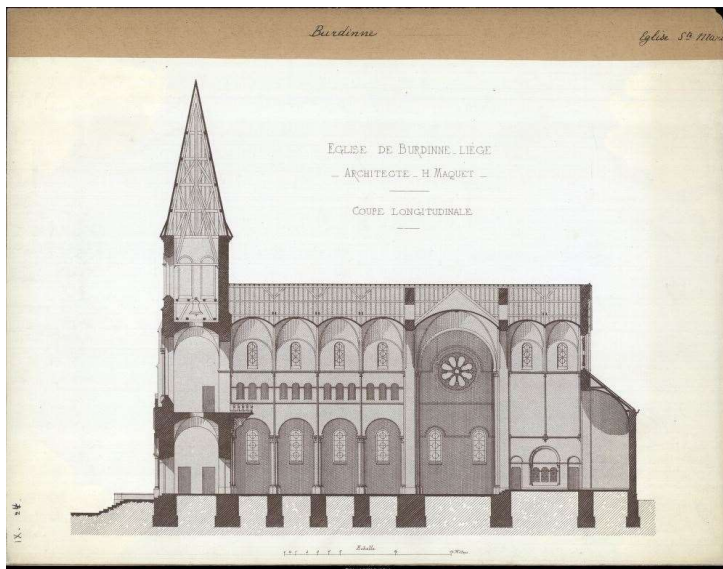
La construction mesurera 583 m<sup>2</sup> et l'espace réservé aux fidèles sera de 405 m<sup>2</sup>. L'église pourra contenir 1012 personnes, contre 360 dans l'ancienne.

Dans un rapport à la commission royale des monuments, on signale que l'église de Burdinne, dédiée à la Ste Vierge, est une construction qui appartient à deux époques différentes; le chœur qui est la partie la plus ancienne, date du XVI<sup>e</sup> siècle et est un spécimen intéressant du style Erard de la Marck. Une des principales caractéristiques de ce style, est l'emploi presque exclusif pour les parements extérieurs, de la pierre de taille (calcaire de la Meuse).

Les plans furent approuvés en 1872 par la commission royale des monuments, mais le conseil provincial ne voulut approuver le projet que si la commune assumait toute la dépense, ce qui n'était pas possible.



Les plans de l'architecte Maquet pour la nouvelle église



Le projet sera donc abandonné en 1877, et on procèdera uniquement à une restauration de l'église pour un montant de 7.668 Frs.

C'est en 1879, que l'entreprise de Louis Hobé, de Burdinne, effectuera ces travaux importants, à savoir une nouvelle toiture, un plafond dans tout le corps de l'église, le porche et le jubé, de nouvelles fenêtres, le blanchiment intérieur de tout l'édifice, ainsi que le rejointoiement des murs extérieurs et la remise en place d'une croix sur la flèche de la tour.

L'intérieur sera également repeint par Mr Dubuisson de Noville-les-Bois, pour la somme de 593 frs.

En 1898, un soubassement en dalles de granit est placé le long des murs intérieurs, pour servir de mémorial aux paroissiens décédés.



La Grand-Place et l'église vers 1915.

Sur la photo ci-dessus, on peut encore voir au bas de la tour, l'ancienne porte menant au cimetière. (A la fin de l'office funèbre, on sortait les personnes décédées par cette porte).

En 1926, suite à une collecte effectuée par le curé Duchamp, (qui rapporta 2.434 frs) une chapelle annexe dédiée à Ste Thérèse fut construite par l'entrepreneur Louis Hobé. (L'ancienne porte vers le cimetière, fut supprimée à cette époque) Les chartreuses, occupant le château à cette époque, offrirent une somme de 200 frs.

Durant la seconde guerre mondiale, l'église a subi certaines détériorations, et une demande sera introduite pour une prise en charge par l'Etat, pour dommages de guerre. Lucien Housiaux de Profondeville refera la toiture pour une somme de 162.250 frs, tandis que Jean Thiryfays, de Longpré (Couthuin), se chargera du plafonnage pour la somme de 24.075 frs. Ces travaux furent terminés en 1950.

En 1966, le porche est repeint par le peintre Jean Mathot, de Burdinne.

Le chauffage central sera installé sous le pastorat de l'abbé Piedboeuf.

En 1973, sous le pastorat de l'abbé Mertens, renouvellement de l'installation électrique et électrification des cloches.

En 1975, l'église est entièrement repeinte par Jean Mathot. Les colonnes en pierre seront décapées ainsi que les autels en chêne.

L'église sera encore rafraîchie en 1996, sous le pastorat de l'abbé F. Mertens. Les plafonds et les murs sont repeints par Jean Mathot, les boiseries sont traitées avec un fongicide et les pierres tombales sont ravivées avec une huile de protection.

Aujourd'hui, l'église possède encore quelques trésors et notamment :

Un chœur en pierres dont le chevet est à pans coupés, de la fin de l'époque gothique. Il est classé depuis le 15 mars 1934, en raison de sa valeur artistique, archéologique et historique.

Le mobilier comporte :

- un maître-autel
- des autels latéraux
- des statues : une de St Hubert et une de Ste Marguerite du XVIIIe siècle.
- On distinguera également des lambris néo-classiques du chœur où figurent les apôtres
- des peintures sur toile.
- L'église possède un certain nombre de monuments funéraires de la fin de l'époque gothique et du XVIe siècle réinsérés dans la maçonnerie de la nef et dans le hall d'entrée. Elles sont consacrées aux dynasties des seigneurs locaux (d'Auvin et Fumal).
- A noter d'autre part, un confessionnal meuble, de la première moitié du XVIIe et un confessionnal du XVIIIe siècle
- la cuve baptismale avec survivances gothiques.

### Les cloches

L'église comporte trois cloches : une « Joseph Plumère » de 1666 et deux « Andreas (ALJ) Van Aerschodt » de 1848.

La cloche Plumère possède une large effigie sur la robe, qui est une croix christique, en grande partie réalisée par un entrelacement de fruits semblables à des vignes. Si tel est le cas, ce sont surtout les raisins que l'on voit bien. Les rinceaux sommitaux semblent être : partie du bas des palmettes, assez larges et non enroulées ; partie du haut une frise de framboises en végétation ondulante, ce qui semble nettement correspondre à un classique dans l'art de ces saintiers. La robe possède le texte IOANNES ET JOSEPHUS PLUMERE ME FUDERUNT, puis cinq petites fleurs en quinconce. Notons qu'il est intéressant de signaler que le nom mentionné ici soit « Plumère » et aucune des variations orthographiques. En dédicace est mentionné le nom

« BVRDINNE ». Notons de même que la robe possède un médaillon, possédant une représentation de Vierge à l'enfant. Le travail est esthétique et réussi.

La cloche Plumère est à protéger en raison de son ancienneté et de sa rareté. Elle est à inscrire à la fois sur la liste des patrimoines exceptionnels et celle des patrimoines en péril. (65)

Voici à présent une anecdote racontée par l'ancien curé de Burdinne, Jules Duschêne concernant "les voyages de la cloche décimale de Burdinne" :

Cette cloche de 900 kgs datait de 1666 et portait en relief sur son flanc l'inscription :

*Ste Begge, priez pour nous.*

Au-dessous de ces mots, un crucifix sur lequel on lisait : *Claude Plumière m'at faict l'an 1666.*

On l'appelait cloche décimale parce qu'on la sonnait à Noël et à Pâques pour rappeler aux paroissiens que le moment était venu de payer la dîme à leur curé, car à cette époque, le curé vivait d'offrandes.

« Apprenant que les révolutionnaires français volaient toutes les cloches des églises, des paroissiens démontèrent celles de Burdinne et allèrent les enterrer au « Trou sauvage » près du chemin du Moinil. Malheureusement, une indiscretion les fit découvrir par les français qui les enlevèrent. Ils permirent cependant de remettre la plus petite à l'église.

Le calme étant revenu sous Napoléon, le village de Wasseiges réclame parce qu'on lui avait enlevé toutes ses cloches. Comme la grosse cloche de Burdinne n'avait pas encore été refondue, les français la donnèrent à Wasseiges. La nouvelle fut apprise à Burdinne et, vexés, les burdinnois voulurent aller la reprendre mais Wasseiges s'y opposa. Burdinne adressa des réclamations à l'autorité française, mais après de longues discussions la cloche fut définitivement acquise à Wasseiges par décision du préfet de l'Ourthe le 14 vendémiaire 1810.



« La cloche Plumière »



Une autre cloche de Vandengheyn

Les deux autres cloches sont des cloches ALJ VAN AERSCHODT VANDEN GHEYN. Elles datent du temps où le fondeur utilisait encore le préfixe Vanden Gheyn, afin d'affermir sa réputation. Une a un diamètre de 116 cm et l'autre 92 cm.

Le 4 avril 1944, deux cloches de l'église furent volées.

Partout, les Allemands enlevaient les cloches des églises pour en faire des canons.

Ce jour, qui est le mardi saint, ont lieu les confessions de Pâques. C'était la coutume, que ce jour-là, 5 curés des environs viennent entendre les confessions de 10 à 12 h. A peine installés, les prêtres entendent les cloches sonner à toute volée. C'est le sacristain qui avertit la paroisse du sacrilège qui va se commettre. Un groupe d'ouvriers de la firme Van Campenhout vient enlever 2 de nos 3 cloches.

Le camion qui les a amenés continue vers Lamontzée. Là aussi, une cloche va être enlevée. Nos 2 cloches sont démontées, et vers 4 h. de l'après-midi, le camion revient de Lamontzée avec une cloche. Sous les regards d'une foule agitée, le camion s'en va.

Le soir du mercredi saint, des ouvriers qui travaillent à Andenne viennent dire que l'on raconte qu'un groupe de résistants a repris les cloches de Burdinne aux Allemands. Et de fait, arrivé près du passage à niveau de Seilles, le camion tomba en panne. Pendant 2 heures, les ouvriers essayèrent de le réparer. Quand ils y parvinrent, il était trop tard pour entreprendre le chargement sur le wagon. Le chef d'équipe décida de conduire le camion dans un garage où il serait à l'abri pendant la nuit, les ouvriers se logeant dans les hôtels des environs. Pendant tout ce temps, les hommes de l'armée secrète se sont concertés et ont décidé d'agir. Vers 23 h, ils réveillèrent les hommes de chez Van Campenhout, les obligèrent sous la menace de mettre le camion en marche, s'en allèrent vers la propriété du chevalier de Lamine à Lamalle, près de Couthuin, et y basculèrent les 3 cloches dans un étang profond.

Craignant de ne pouvoir remettre le moteur en marche, ils ont laissé tourner la mécanique pendant l'opération au risque d'être entendus. Après quoi, ils sont revenus prendre leur homme laissé dans le bois et ont permis aux ouvriers de redescendre à Seilles à pied. Toujours en camion, ils sont revenus à Seilles, passant devant la caserne pleine d'Allemands, ont franchi le passage à niveau, puis le pont sur la Meuse, et sont allés 15 km plus loin mettre le feu au véhicule après en avoir enlevé les outils intéressants.

Les cloches furent récupérées en 1946, après la guerre.

### Les presbytères

Le dernier presbytère (rue Onu, n°5) date de 1843.

A l'indépendance de la Belgique, le conseil communal estima qu'il était temps de reloger le curé du lieu dans le village. (Il avait trouvé à se loger depuis la Révolution française au presbytère de Lamontzée).

Les frères Fadeux vendirent à la commune leur maison à colombage avec grange, étables et dépendances, pour la somme de 1829 frs. Un emprunt de 4000 frs fut voté à la commune pour l'achat du bien et sa reconstruction. Les anciens bâtiments furent abattus et la charpente revendue en 1837.

L'architecte Jamoses dressa les plans du nouveau presbytère et la reconstruction sera confiée au maître-maçon Jean-Joseph Dormal, d'Oteppe.

Les travaux seront terminés en 1843, pour la somme de 8.200 frs.

Il fut occupé pour la première fois en 1844 par le curé Henri Ista, et ce jusqu'en 1998, date du décès de l'abbé Fernand Mertens.



En 2009, la commune rénova le presbytère et le transforma en 3 appartements sociaux.

L'ancien presbytère (rue de la Burdinale, n°3) aurait été construit à partir de 1761 par Colette, moine d'Andenne, maçon et architecte.

Il fut reconstruit sur les restes de bâtiments beaucoup plus anciens et en ruines, suite à différentes « non-réponses » (depuis 1677) de l'Evêché de Namur quant aux réparations à effectuer aux bâtiments.

Les travaux seront effectués par le « bricteux » Henri Joachim, le maître-ardoisier Paul Bonhiver, le maçon Jean-Joseph Cousin, ainsi que Joseph Gilson, Louis Delise (ferronnier), Henri Hazette, Mathieu Verlaine, François-Joseph Thirionet, Théodore Simon (serrurier), Pierre Pierard, François Mortier, sans oublier le fermier Geuket qui fournit 13 tonneaux de bière (pour la somme de 36 florins).

Confisqué à la révolution française, de même que tous les biens de l'église, il fut acheté par le notaire Toussaint (en 1794), passa au notaire Puraye puis à sa fille qui le vendit à François Philippart. Les fils de ce dernier le léguèrent aux Pères blancs, missionnaires d'Afrique qui le vendirent à Mr. Libert en 1954.

En 2011, au décès de Mme M. Brunello-Libert, le bâtiment fut racheté par le Comte Ruffo de Bonneval, qui l'a fait restaurer en 2016.